|  |  |
| --- | --- |
|  | **Compétition JKA de l’AKJKAQ****Dimanche le 24 avril 2022****École Secondaire Saint-Laurent** |

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Âge au 24 avril : \_\_\_\_\_\_

Poids : \_\_\_\_\_\_\_\_\_kg Sexe (M ou F) : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_Kyu ou \_\_\_\_Dan Dojo : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| Événements  | 🞎 Kumite (9 et plus, jaune et plus)🞎 Kata (6 ans et plus, jaune et plus, un kata complet) |

Coût de l’inscription : 🞎 20 $ pour les 17 ans et moins (pour un ou les deux événements)

 🞎 30 $ pour les 18 ans et plus (pour un ou les deux événements)

Veuillez noter que les instructeurs doivent transmettre les inscriptions à l’AKJKAQ pour **le 15 avril 2022,** aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

|  |  |
| --- | --- |
|  Signature du karatéka ou du parent si moins de 18 ans |  Date |

 ✄--------------------------------------------------------------------

**Dimanche le 24 avril 2022**

École Secondaire Saint-Laurent (Édifice Émile-Legault)

2395 boulevard Thimens, Saint-Laurent, H4R 1T4

**Renseignements pour les parents et les compétiteurs**

**Important :** Vous devrez entrer par le Complexe sportif de Saint-Laurent, situé au 2385 boulevard Thimens. L’École Secondaire Saint-Laurent est l’édifice bleu à côté du Complexe sportif. Pour y accéder, vous devrez emprunter le passage qui relie les deux édifices. Une porte de côté vous donnera directement accès aux gymnases de l’école. Toutes les autres portes sont barrées la fin de semaine.

**Stationnement** : Vous pourrez vous stationner devant le Complexe Sportif, il y a un immense stationnement.

Veuillez noter que la compétition s’adresse aux membres de l’AKJKAQ. Elle débutera à 9 h pour les 6 à 13 ans et vers 11 h pour les 14 ans et plus.

**Réglementation**

**Protection obligatoire :**

Protège-poings, protecteur buccal, coquille pour les hommes

Les protège-poings pourront être blancs (type JKA), bleus ou rouges (type WKF)

**Protection permise :**

Protège-poitrine pour les compétitrices

Plastron permis pour les moins de 18 ans

Couvre-tête à caractère religieux de type WKF (couvrant les cheveux mais pas la zone du cou)

**Veuillez noter :**

Le port de protège-pieds et protège-tibias (type WKF) sont interdits pour tous.

Le port de lunettes est interdit.

Le port de lentilles cornéennes souples est autorisé sous la responsabilité du compétiteur.

Les femmes peuvent porter un t-shirt blanc uni sous la veste du karaté-gi.

Les appareils dentaires doivent être approuvés par l'Arbitre et par le médecin officiel.

**Le port de tout autre vêtement ou équipement est interdit.**